



COMITÉ FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Actes du séminaire

Lutter contre les inégalités : un enjeu partagé entre acteurs des territoires ?

13 avril 2018, Paris

avec le soutien de
l'Agence Française
de Développement
et la Fondation Abbé Pierre

**Comité Français pour la
Solidarité Internationale**

////////////////////////////////////
32 rue Le Peletier, 75009 Paris
tél. 01 44 83 88 50

**Actes du séminaire international
du 13 avril 2018 dans les
locaux de l'Agence Française de
Développement à Paris**

**Le CFSI remercie les membres
du comité de préparation de ce
séminaire :** Aurore Brachet (Via le
Monde), Ghislain Bregeot (Ifaid),
Sylvie Capitant (Iedes), Patricia
Huyghebaert (Gret) et Xavier Roy
(France Clusters).

ainsi que l'AFD pour son accueil.

Comité de rédaction :

Alice Barth, Agnès Belaïd, Apolline
Calucci, Astrid Frey et Anne-Françoise
Taisne

Photos-illustrations :

Photos © Alain Goulard
Illustration © Istock

*Page de couverture : Haingonirina
Randrianarivony, consultante en projets
de développement, animatrice de la table
ronde : Coopérer sur des enjeux partagés
grâce à la mise en lien des territoires.*

Mise en page :

Minh Maudoux

Imprimeur :

Promoprint

Ce séminaire international s'inscrit dans le cadre du programme
Coopérer autrement en acteurs de changement (CAAC)
mis en œuvre par le CFSI, ses membres et leurs partenaires.
Il a réuni 110 participants.

Retrouvez les actes du séminaire ici :

<http://communication2348.wixsite.com/caac-seminaire-2018>

Avec le soutien de :



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
Guillaume de Saint Phalle, AFD.....	4
Anne-Françoise Taisne, déléguée générale du CFSI	5
CADRAGE GÉNÉRAL DE LA JOURNÉE.....	8
CONNECTER LES TERRITOIRES POUR LUTTER ENSEMBLE CONTRE LES INÉGALITÉS	9
E'changeons pour l'insertion économique et professionnelle des femmes – Maghreb/France	10
Jeunes : esprit d'entreprendre et développement solidaire des territoires - France.....	10
Le droit vecteur de solidarité entre acteurs sociaux, syndicaux, politiques et économiques – Vietnam/France	11
L'insertion sociale et professionnelle des jeunes en milieu rural – Guinée Conakry/France	12
COOPÉRER SUR DES ENJEUX PARTAGÉS GRÂCE À LA MISE EN LIEN DES TERRITOIRES	13
Le territoire : une notion protéiforme	14
L'Économie Sociale et Solidaire : une contribution au développement des territoires	16
DES DYNAMIQUES COLLECTIVES DANS LES TERRITOIRES POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS	18
La lutte contre les inégalités : un enjeu commun pour les bailleurs et l'État	19
Le dialogue entreprises-Organisations de la société civile, indispensable à la lutte contre les inégalités	20
CLÔTURE DE LA JOURNÉE.....	22
Aurore Brachet, Via le Monde	22
Patricia Huyghebaert, Gret	22
Sylvie Capitant, Iedes	22
Yves Le Bars, président du CFSI	23
ANNEXE : RELIER L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL : QUAND LES SOLUTIONS NAISSENT SUR LES TERRITOIRES.....	24
LISTE DES ACRONYMES	26

INTRODUCTION

Guillaume de Saint Phalle, AFD



Merci à tous d'être venus et de participer à ce séminaire international.

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) a mené un projet expérimental en développant des coopérations de territoire à territoire soutenu par le dispositif de l'Agence Française de Développement « initiative des organisations de la société civile ». Forte du soutien apporté à ce programme et à d'autres, l'AFD a intégré les coopérations de territoire à territoire dans son cadre d'intervention transversal (CIT). Ces formes de coopérations devraient continuer à se développer à l'avenir. En ce sens, le CFSI a pris une longueur d'avance sur le sujet.

Nous sommes très intéressés par les débats qui vont avoir lieu aujourd'hui et qui pourront alimenter nos propres réflexions pour ensuite soutenir et déployer plus largement cette approche.

Je remercie une nouvelle fois les personnes présentes et notamment celles qui viennent de loin, nous sommes honorés de leur présence.

Anne-Françoise Taisne, déléguée générale du CFSI



Cette journée est un temps fort du programme Coopérer autrement en acteurs de changement (CAAC) cofinancé par la Fondation Abbé Pierre, l'Agence Française de Développement, les membres et les donateurs individuels du CFSI.

Ce programme est dédié à la structuration du milieu associatif et plus généralement des organisations de la société civile qui participent à la lutte contre les inégalités et à la défense des droits humains. Il vise à associer des acteurs de nature différente et à expérimenter de nouvelles formes de coopération pour agir en acteurs de changement. Ce programme a fortement mobilisé les 25 membres¹ du CFSI en leur donnant la possibilité d'expérimenter de nouvelles formes de coopération par des opérations pilotes. Il leur a aussi permis d'échanger - avec d'autres - sur leurs pratiques lors d'ateliers et de temps de capitalisation animés par l'Institut de Recherche et Débat sur la Gouvernance (IRG) et de suivre des indicateurs communs de changement par un dispositif de suivi-évaluation.

Plus de 70 organisations ont participé directement à ce programme en France et à l'international, dans 14 pays sur 4 continents.

Ce programme s'est concentré sur deux axes stratégiques :

- 1) relier l'économique et le social en associant des acteurs de différentes natures (pouvoirs publics, organisations de la société civile, secteur marchand), pour lutter contre les inégalités. Notre expérience permet de souligner les plus-values de cette approche pour :

¹ Au moment du séminaire : [Adesaf](#), [Agir Abcd](#), [Agrisud International](#), [Batik International](#), [Cap Solidarités](#), [CGT](#), [Cités Unies France](#), [Eau vive](#), [Échoppe](#), [Électriciens sans frontières](#), [Élevages sans frontières](#), [Essor](#), [Fédération Artisans du Monde](#), [Geres](#), [Grdr-Migration Citoyenneté Développement](#), [Gret](#), [Guinée 44](#), [ISF](#), [SNETAP-FSU](#), [Sol](#), [SPF](#), [Univers-SEL](#), [UNMFREO](#)

- **les démarches partenariales**, car associer des acteurs de nature différente permet de sortir d'une relation bilatérale entre deux partenaires, encourage des coopérations horizontales et replace l'apprentissage mutuel au cœur des partenariats ;
- **l'efficacité**, par exemple quand le Gret et la Confédération Générale du Travail (CGT) unissent leurs compétences et leurs savoirs pour renforcer le dialogue entre syndicats vietnamiens et pouvoirs publics et ainsi défendre les droits des femmes migrantes ;
- **la logique de projet**, car relier l'économique et le social permet de repenser le type de projets soutenus afin d'intégrer une logique entrepreneuriale ;
- **la diffusion et les alliances**, en renforçant l'ancrage territorial des membres du CFSI, en France, par l'insertion dans des réseaux territoriaux.

2) coopérer de territoire à territoire sur des enjeux partagés pour sortir d'une relation d'aide d'un Nord vers un Sud. Les atouts de cette approche portent sur :

- **le renouvellement des pratiques de coopération** par la prise de conscience des interdépendances et le travail de définition commune d'enjeux partagés (économiques, sociaux et environnementaux) entre deux territoires ;
- **l'ouverture des projets** en reliant des actions menées au niveau local à d'autres problématiques plus globales, et en faisant de chacune de nos organisations, où qu'elles soient, en France, au Mali, au Vietnam ou au Salvador, des parties prenantes d'une mondialisation solidaire et de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- **l'ouverture des territoires** en donnant une dimension internationale à chaque territoire et en réduisant les tentations du repli sur soi, ce qui permet de s'enrichir des solutions de l'autre mais surtout de les inventer ensemble.

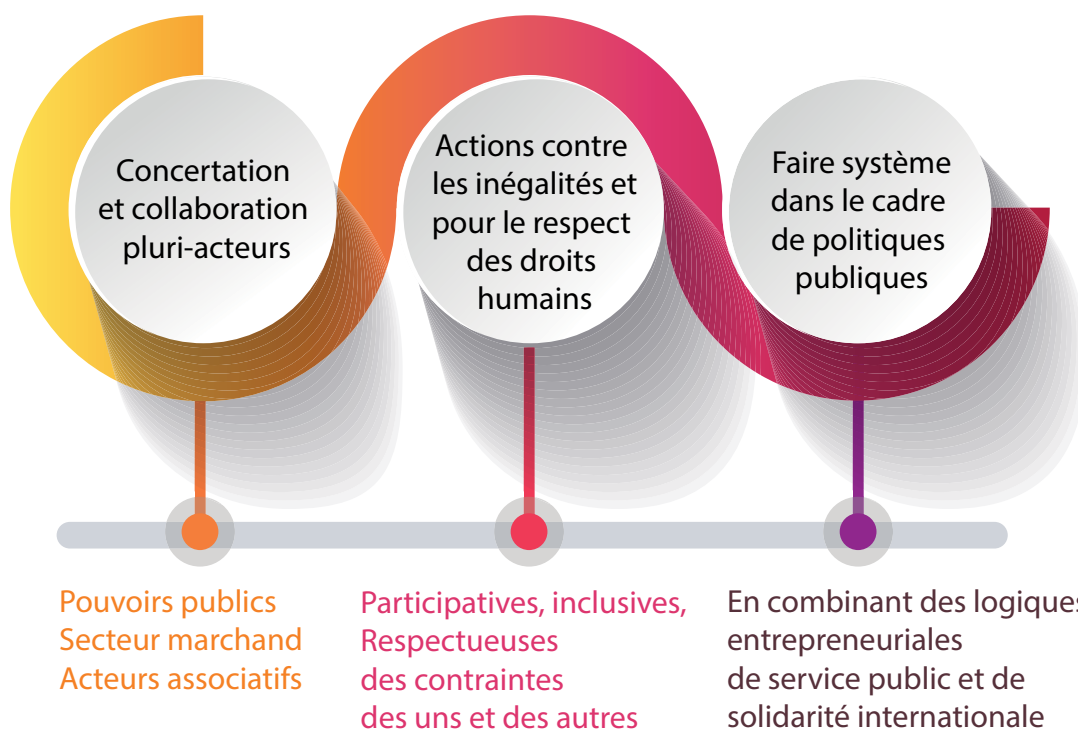
Au terme de ces 4 années passées, le CFSI constate trois grands domaines d'évolution des pratiques de coopération de ses membres et de leurs partenaires : des relations plus horizontales entre les partenaires locaux, nationaux et internationaux, des partenariats élargis à une pluralité d'acteurs y compris avec des approches vers le secteur marchand, enfin, des stratégies associatives qui évoluent et mettent l'accent sur l'ancrage territorial en France avec le développement d'alliances stratégiques.

Ce séminaire va permettre de débattre, grâce à des formats différents, autour de trois approches du coopérer autrement pour lutter contre les inégalités :

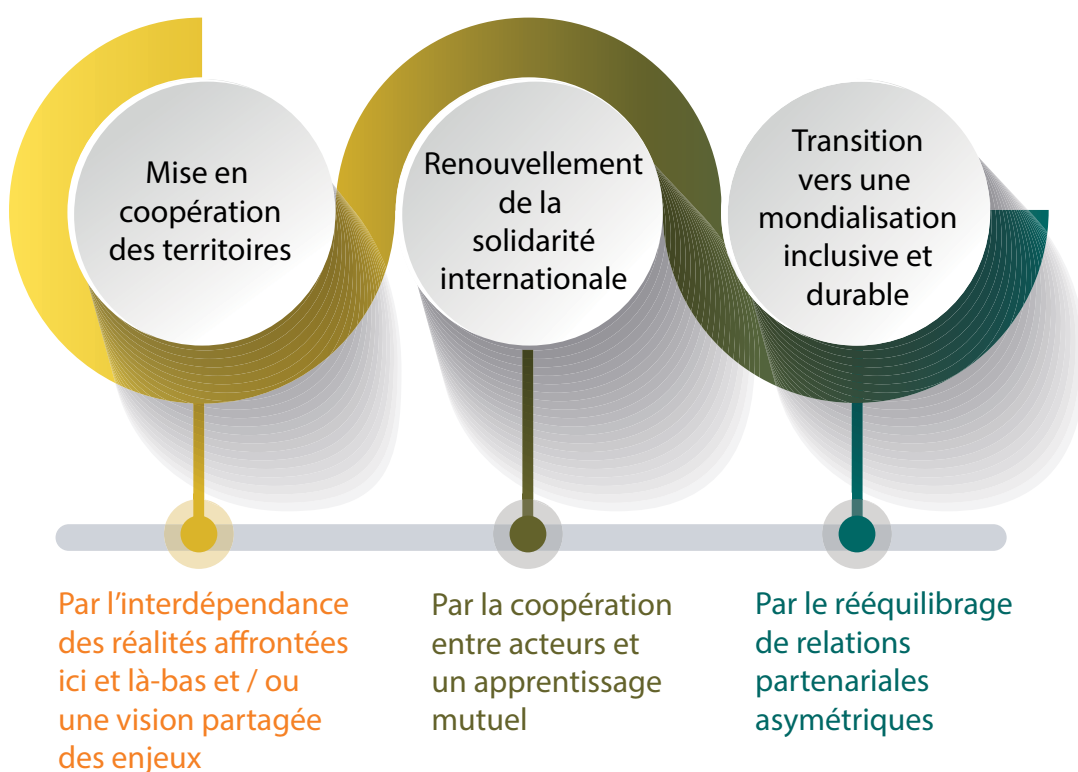
- des approches fondées sur la mise en lien d'acteurs de nature différente sur les territoires ;
- des approches visant à relier l'économique et le social ;
- des approches qui créent des dynamiques collectives et associent des bailleurs, des entreprises, des organisations de la société civile.

Ce séminaire a été préparé par un comité pluri-acteurs : un institut de formation (Ifaid) représenté par Ghislain Bregeot, un réseau d'entreprises représenté par Xavier Roy (France Clusters), une chercheuse-enseignante de l'Iedes, Sylvie Capitant, une collectivité territoriale représentée par Aurore Brachet (centre de ressources départemental Via Le Monde – département Seine-Saint-Denis) et une organisation de la société civile (le Gret), représentée par Patricia Huyghebaert.

Des acteurs pluriels contre les inégalités



De l'aide à l'interdépendance des territoires



CADRAGE GÉNÉRAL DE LA JOURNÉE

En 2015, la communauté internationale a adopté les Objectifs de Développement Durable² (ODD). Ils soulignent l'interdépendance entre les territoires et encouragent le développement de relations pluri-acteurs pour lutter contre les inégalités, par le biais notamment de l'ODD 17 « partenariats pour la réalisation des objectifs ».

Dans cet esprit, le CFSI – plateforme de 25 membres - met en œuvre depuis 2014 le programme CAAC, dédié à la structuration du milieu associatif (SMA) avec pour objectifs de faire évoluer les pratiques de coopération et de réduire les inégalités. Ce programme est centré sur deux axes stratégiques :

- la coopération sur des enjeux partagés³ entre deux territoires, qui sorte d'une relation d'aide d'un « Nord » vers un « Sud » ;
- la coopération pluri-acteurs dans les territoires pour mettre en œuvre des initiatives combinant des logiques économiques et sociales.

Ces deux axes stratégiques ont été déclinés par des organisations impliquées dans des territoires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et de France. De même, différentes familles d'acteurs se sont mobilisées tant dans les 9 opérations pilotes soutenues par le programme que dans les temps communs dédiés aux apprentissages.

Les 3 grandes familles d'acteurs sur les territoires - collectivités territoriales, entreprises et organisations de la société civile - se trouvent confrontées à de fortes évolutions contextuelles :

- les collectivités territoriales voient leur légitimité questionnée pour définir et mettre en œuvre, seules, les politiques publiques ; en réponse, elles se rapprochent des autres acteurs du territoire et des citoyens ;
- les entreprises investissent de plus en plus le champ du social par le biais de l'économie sociale et solidaire ;
- les associations voient leur modèle économique questionné, en raison de la baisse des subventions publiques, et évoluent dans leurs modes de fonctionnement.

Entre concurrences et complémentarités, de nouvelles dynamiques émergent. Ce séminaire international souhaite mettre en lumière ces évolutions et promouvoir le rapprochement entre ces acteurs, dans une logique d'enjeux partagés, promue par le CAAC. Le territoire, lieu d'action pour l'ensemble de ces acteurs, et son développement peuvent ainsi servir de dénominateur commun.

² <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

³ Coopérer sur des enjeux partagés implique de définir un référentiel commun, de développer des complémentarités entre acteurs, de construire une relation horizontale, de coordonner les différentes temporalités et de dépasser les différences contextuelles.

CONNECTER LES TERRITOIRES POUR LUTTER ENSEMBLE CONTRE LES INÉGALITÉS

Parole aux opérations pilotes

Quatre opérations pilotes financées dans le cadre du programme CAAC, présentent leurs démarche et résultats, en mettant l'accent sur deux entrées phares :

- **le territoire** : comment a-t-il été appréhendé et vécu ? Comment a-t-il été mis en lien avec d'autres territoires ? Quels sont ses contours ? En quoi est-il le lieu pertinent de lutte contre les inégalités ?
- quelle plus-value de **l'approche par les enjeux partagés** ?

Intervenantes :

- **Emeline Marchesse**, chargée de mission développement territorial – Cap Solidarités
- **Elsa Cardinal**, directrice stratégie et développement – Guinée 44
- **Patricia Huyghebaert**, responsable programme “droits et citoyennetés” – Gret
- **Bassant Osama Ali Abdelaal**, directrice générale adjointe - Egyptian Association for Comprehensive Development



E'changeons pour l'insertion économique et professionnelle des femmes – Maghreb/France

L'opération pilote est menée par l'association Batik International et ses partenaires: l'Egyptian Association for Comprehensive Development (EACD), l'association Attadamoune au Maroc et l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale.

Elle fait suite à une collaboration initiée en 2011 dans le cadre d'un programme pour l'intégration économique des femmes. Un séminaire de partage d'expériences a identifié 2 axes communs : la mesure de l'impact des actions d'accompagnement des femmes et la mise en place d'activités de plaidoyer pour les droits des femmes. L'objectif était de partager des expériences autour de ces deux enjeux afin de mettre en place des actions de sensibilisation.

Ces échanges ont contribué à la publication d'un guide « Agir pour l'égalité des sexes », nourri par des témoignages d'ici et de là-bas. De plus, la mise en lien de ces territoires a permis aux partenaires méditerranéens de prendre conscience qu'en France les femmes rencontraient les mêmes problématiques qu'en Égypte.

« Nous avons pu voir que les femmes ici connaissaient les mêmes luttes, les mêmes difficultés qui résonnaient chez les femmes que nous accompagnons en Égypte »

*Bassant Osama Ali
Abdelaal, EACD*

Jeunes : esprit d'entreprendre et développement solidaire des territoires - France

Cap Solidarités a pour mission d'accompagner les porteurs de projets d'initiatives citoyennes engagés dans des actions de solidarité internationale selon l'agenda des ODD, dans le territoire des Hauts-de-France.

L'opération pilote leur a permis de travailler sur leur stratégie et d'aborder leur territoire différemment. En effet, l'identification des ODD à la fois comme cadre stratégique pour les activités de Cap Solidarités et comme repère commun pour tous les acteurs du territoire les a amenés à adopter une approche systémique, à ouvrir le dialogue et à collaborer avec de nouveaux partenaires.

Pour cela, il a été nécessaire de s'entendre sur un vocabulaire commun autour d'enjeux partagés afin d'apporter des réponses durables, construites ensemble, par des acteurs complémentaires. Des liens ont été créés autour de la solidarité internationale avec des réseaux qui travaillent sur l'entrepreneuriat (ex : Réseau Alliances pour la RSE⁴) lors de rencontres et de réunions entre réseaux.

« C'est amener des pratiques à des publics qui n'y ont pas nécessairement accès : la citoyenneté mondiale, le montage et la gestion de projet avec des scolaires ; c'est aussi faire reconnaître l'engagement des jeunes par le monde de l'entreprise »

*Emeline Marchesse,
Cap Solidarités*

En termes de résultats, cette action a renforcé l'ancrage territorial de l'association ainsi que les liens avec les acteurs du territoire. Il a fallu prendre le temps de connaître les acteurs, de comprendre leur vision et d'identifier les liens entre eux, tant dans les départements qu'à travers des réseaux à l'échelle régionale (universités, centres sociaux...) intégrés dans les stratégies politiques de la région. Cette démarche a, par exemple, abouti à la création et à la labellisation d'un module de formation « innovations citoyennes », en lien avec l'Université et la formation des enseignants.

⁴ <https://www.reseau-alliances.org/>

C'est en identifiant des pistes communes que Cap Solidarités a créé une dynamique de rapprochement d'acteurs. Cette évolution vers un véritable dialogue pluri-acteurs sur le territoire a été possible grâce à l'adoption d'une approche plus globale.

Le droit vecteur de solidarité entre acteurs sociaux, syndicaux, politiques et économiques – Vietnam/France

Dans le cadre de cette opération pilote, la coopération de territoire à territoire entre le Vietnam et la France s'est réalisée à travers la construction d'une alliance. En l'occurrence, le Gret, ONG internationale qui mène des actions en Afrique, en Asie et en Amérique Latine, s'est alliée avec la CGT, syndicat français menant une action à la fois en France et à l'international.

L'enjeu partagé de l'opération pilote était la question des inégalités sociales, économiques et de pouvoir affectant les femmes migrantes, ouvrières dans des entreprises au Vietnam ou travailleuses dans des emplois précaires ou informels en France, dans un contexte international de déréglementation des relations du travail au profit du grand capital.

Cette alliance était d'abord pertinente dans une collaboration de territoire à territoire, pour agir à la fois en France et au Vietnam. De plus, les relations historiques nouées entre la CGT France et la CGT Vietnam ont facilité la collaboration de la première dans la conduite d'actions conjointes de solidarité internationale. Cette configuration a aussi permis au Gret de travailler pour la première fois avec la CGT Vietnam. Enfin, cette alliance a joué un rôle de facilitateur pour rassembler différents groupes d'acteurs sociaux autour de la question des droits des ouvrières : syndicats, centres d'aide juridique et ONG.

« Dans notre opération pilote, c'est l'articulation des territoires du local au global qui fait sens pour réduire les inégalités »

*Patricia Huyghebaert,
Gret*

Coopérer sur des enjeux partagés favorise la construction d'une vision commune et l'échange d'expériences sur un pied d'égalité entre partenaires, en dépit des différences entre les contextes locaux.

C'est l'articulation des échelles de territoires qui constitue un levier de lutte contre les inégalités :

- au niveau local, à travers des actions pluri-acteurs favorisant un rapprochement entre les personnes défendues par ces actions : l'opération pilote a permis de mener une action conjointe en faveur des droits pour lutter contre des inégalités économiques, sociales et de pouvoir ;
- au niveau national, à travers une campagne syndicale portée par la CGT France et la CGT Vietnam ;
- au niveau international, à travers la solidarité internationale entre les deux syndicats (CGT France et CGT Vietnam), partageant une même vision de la campagne syndicale et un même slogan : « Travailleuses migrantes, luttons pour nos droits ».

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes en milieu rural – Guinée Conakry/France

L'opération pilote est menée par l'association Guinée 44, en partenariat avec les fédérations des Maisons Familiales Rurales et d'Orientation (MFR) de la Sarthe, de Mayenne et de Guinée.

Son objectif est d'accompagner des acteurs guinéens (parents, professionnels, élus locaux, associations, etc.), en milieu rural et péri-urbain, à organiser les conditions de l'insertion socioéconomique de jeunes déscolarisés ou sans formation professionnelle.

Dans un second temps, l'objet commun et le cadre des rencontres au sein du CFSI ont amené les MFR impliquées dans le projet, en France (Sarthe et Mayenne) et en Afrique (Guinée et Mali), à développer des relations partenariales directes de coopération solidaire entre pairs.

Concernant l'approche territoriale en Guinée, la démarche s'est inscrite dans les territoires administratifs régionaux, échelons de la compétence et de l'organisation des services de l'éducation et de la formation professionnelle. La création de deux associations guinéennes pour la formation des jeunes sur les territoires de Kindia et de Kolabouyi a permis de créer des relations entre les porteurs des MFR guinéennes et de faire dialoguer les territoires sur cet enjeu. L'extension du projet au niveau national est envisagée mais n'est pas encore mise en œuvre car c'est bien le « territoire d'engagement des MFR » qui a guidé l'action et mobilisé les forces des acteurs locaux. L'expérimentation doit s'ancrer dans le concret, se maîtriser localement, avant de pouvoir être portée auprès des institutions.

En France, la construction du partenariat entre Guinée 44 et les fédérations des MFR se pense à une échelle régionale, en lien avec la politique de coopération internationale de la Région Pays de la Loire (soutien financier au projet) et en lien avec la dynamique des acteurs de la région dans la construction d'un Réseau Régional Multi-Acteurs de la coopération et la solidarité internationale (RRMA).

La mise en lien des partenaires s'est construite sur le partage d'expériences entre pairs (parents, responsables d'organisations professionnelles rurales, élus locaux) et a été facilitée par des « voyages d'inspiration » des Guinéens vers le Mali, vers la France, des Français vers la Guinée, des Maliens vers la Guinée....

« Ces deux territoires ont échangé et créé des réseaux de solidarité entre eux, ce qui amène petit à petit une articulation à l'échelle nationale pour s'impliquer dans les espaces où se décident les politiques. »

Elsa Cardinal, Guinée 44

La plus-value de cette coopération sur des enjeux partagés, c'est la force qu'apporte le collectif par-delà des frontières : quel que soit le contexte, des personnes ne cèdent pas à un sentiment d'abandon par les pouvoirs publics et se mobilisent localement pour changer la situation. Partager les difficultés rencontrées, les méthodes, les stratégies, les réussites, c'est créer des réseaux de coopération et de solidarité qui soutiennent l'action citoyenne sur les territoires locaux.

COOPÉRER SUR DES ENJEUX PARTAGÉS GRÂCE À LA MISE EN LIEN DES TERRITOIRES

Table-ronde

Cette table-ronde sur le thème « coopérer sur des enjeux partagés grâce à la mise en lien des territoires » réunit des acteurs d'horizons différents pour :

- comprendre **les définitions du territoire** données par les intervenants, représentant chacun une famille d'acteurs : comment l'appréhendent-ils en fonction de leur positionnement et selon leurs pratiques professionnelles ? ;
- **analyser la plus-value de la démarche du programme CAAC**, fondée sur la mise en lien de deux territoires pour coopérer sur des enjeux partagés.

Intervenants :

- **Jean-Marie Tetart**, maire de Houdan, président d'Yvelines Coopération Internationale et Développement (YCID)
- **Jean-Louis Sabatié**, bénévole – Secours populaire français
- **Romain Ganneau**, chargé de mission pilotage à la direction des Activités Sociales – AG2R La Mondiale
- **Xavier Itçaina**, directeur de recherche CNRS, Sciences Po Bordeaux et directeur du Centre Émile Durkheim Bordeaux
- Animation : **Haingonirina Randrianarivony**, consultante en projets de développement



Le territoire : une notion protéiforme

Le territoire est au cœur du programme CAAC. Il matérialise la mise en lien du Nord et du Sud. Il est donc intéressant de revenir sur cette notion, d'en comprendre les différentes significations en fonction des acteurs.

Les différentes visions du territoire

La notion de territoire est complexe et peut associer différentes entrées scientifiques parmi lesquelles la géographie économique ou les sciences politiques. La géographie économique réintroduit la variable territoriale dans la compréhension du capitalisme contemporain, en considérant le territoire comme un espace de coordination pour répondre à des enjeux économiques (productifs, de consommation, d'environnement...) sur un espace donné.

Lorsque l'on aborde le territoire au regard de la sociologie politique, on considère les multiples facteurs, cette fois non directement économiques, du territoire. Il peut alors être appréhendé comme une forme d'institutionnalisation de l'espace (Andy Smith) par un regroupement d'acteurs pour résoudre un problème productif ou sociétal partagé sur un espace donné (Bernard Pecqueur et Xavier Itçaina).

Compris ainsi, ce sont les acteurs eux-mêmes qui donnent des définitions différentes du territoire en fonction de leurs intérêts et de leurs actions.

Jean-Daniel Chaussier⁵ distingue 4 approches du territoire portées par des acteurs différents, à partir de l'exemple du Pays Basque :

- **le territoire-sujet**, territoire d'identification porté par le mouvement pour la culture basque ;
- **le territoire-acteur**, espace de développement économique au sens classique du terme ;
- **le territoire comme agent du politique**, objet de lutte politique et partisane ;
- **le territoire-projet**, construit par les projets de développement portés par les acteurs du territoire via des dynamiques participatives. Il réintègre la notion d'identité territoriale comme une ressource dans l'énoncé des priorités de l'action publique. Cette ressource permet de produire de la spécificité, y compris économique, par exemple avec le développement du marketing territorial (marque Basque).

Les mécènes et bailleurs d'un territoire contribuent aussi à la définition du territoire. L'histoire de la création des mutuelles en France, depuis les mutuelles ouvrières au XIX^{ème} siècle jusqu'aux caisses de retraite complémentaires au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, éclaire les raisons pour lesquelles ces groupes aspirent à un lien particulier avec les territoires, la solidarité locale et la protection sociale.

⁵ Jean-Daniel Chaussier est maître de conférences en sciences politiques à l'université de Pau et à la faculté de Bayonne.

AG2R La Mondiale, groupe d'assurances spécialisé dans la protection de la personne, développe une vision territoriale de ses actions dans une démarche de co-construction des projets avec les acteurs locaux (associatifs, économiques et citoyens). Par exemple, le groupe soutient des petites cantines solidaires à Lyon et souhaite essaimer ce projet avec un accompagnement méthodologique sur 5 à 6 régions. AG2R La Mondiale accompagne la réflexion sur le modèle économique des projets soutenus, soutient leur développement et reproduit l'action sur des territoires aux problématiques similaires.

« Nous sommes acteurs des territoires ; il n'y a pas de relation client-fournisseur : on se développe avec lui »

*Romain Ganneau,
AG2R La Mondiale*

La notion de territoire est aussi au cœur de la structuration même du groupe qui est fortement décentralisée afin que les équipes soient au plus près des projets des territoires.

Enfin, le territoire au sens administratif du terme délimite des compétences politiques : le rôle du maire est d'animer le territoire de sa commune pour rassembler l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun et durable sur les plans économique, social et environnemental. L'échelon territorial correspond intrinsèquement au périmètre de mise en œuvre de politiques publiques.

La mise en lien des territoires : une réponse aux inégalités

Des paniers paysans de Comasagua au jardin partagé de Montauban – France/Salvador

« Le territoire comme espace où convergent des volontés et des actes. »

Au Salvador, l'opération vise à améliorer la situation des jeunes et des femmes à Comasagua en mettant en place, sur le modèle des AMAP, des parcelles et des serres d'agriculture biologique. Le projet organise à la fois l'offre et la demande en mobilisant les paysans et les consommateurs.

Les étudiants agronomes d'universités salvadoriennes sont chargés d'étudier l'impact social de cette dynamique et vont à la rencontre des agriculteurs sur le terrain. Le ministère salvadorien de l'Agriculture est très intéressé par cette initiative qui soutient l'insertion économique des populations tout en rendant accessible une nourriture de qualité aux consommateurs.

En France, le jardin solidaire de Montauban mobilise et crée du lien social entre 300 personnes en situation de précarité économique et sociale, les élèves d'un lycée agricole, des agriculteurs de la bio et des associations.

Cette coopération de territoire à territoire renforce les échanges entre ces deux pays où chacun expérimente l'insertion d'un public en situation de précarité par des jardins solidaires, dans des contextes différents. Ce sont deux noyaux d'acteurs de part et d'autre qui s'allient pour coopérer et continuent de rassembler des partenaires qui essaient bien au-delà des deux territoires initiaux.

Pour Jean-Marie Tetart, maire de la commune de Houdan, il est de la responsabilité des élus de proposer aux citoyens une ouverture au monde et de rendre des comptes aux habitants car c'est l'argent du contribuable qui permet de mettre le territoire en coopération. Pour que la solidarité internationale soit « fiscalement acceptable », il faut sensibiliser et mobiliser les citoyens afin qu'ils comprennent les enjeux et deviennent eux-mêmes des acteurs de cette coopération, dans ce cas, entre la commune de Houdan et la commune de Baïla, dans la région de la Casamance au Sénégal. L'implication des citoyens par le pouvoir politique est la garantie que le partenariat perdurera au-delà des mandats électoraux et qu'il y ait un « retour sur investissement ». Ensemble, les acteurs houdanais discutent avec l'ensemble des acteurs sénégalais.

« Le plus grand obstacle à la généralisation de la coopération décentralisée sont les élus eux-mêmes, car c'est à eux de prendre leurs responsabilités dans cette démarche »

*Jean-Marie Tetart,
maire de Houdan*

12 communes de la communauté de communes du Pays Houdanais réunissant des entreprises, des écoles, des ONG et des acteurs de la diaspora sont impliquées collectivement dans des coopérations avec 11 villages de la commune de Suelle, dont celui de Baïa. Cela illustre l'intérêt de faire reposer les coopérations décentralisées sur les domaines de compétence des collectivités impliquées.

Pour finir, le cadre des ODD induit des réflexions pour ancrer localement les coopérations, ici et là-bas, ce qui légitime les programmes de coopération décentralisée de territoire à territoire.

L'Économie Sociale et Solidaire : une contribution au développement des territoires

L'ESS, un levier de lutte contre les inégalités

Le développement des démarches liées à l'ESS peut offrir une solution aux nouvelles formes d'inégalités et de précarité socio-économiques ou territoriales. En reprenant l'exemple du Pays Basque, l'ESS a permis de développer la zone rurale et de lutter contre les inégalités par la création de SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, qui regroupent des usagers, des collectivités territoriales et des acteurs de l'ESS). Par ailleurs, la création d'une monnaie locale en 2013 appelée « euskal moneta » a stimulé la relocalisation des circuits économiques et la valorisation de l'usage de la langue Basque dans les échanges économiques locaux. Des solutions solidaires ont émergé grâce à l'implication d'acteurs différents autour d'intérêts communs.

« Le territoire est un espace pour résoudre ensemble des difficultés. »

Elisabeth Dau, IRG

Les démarches liées à l'ESS : vers une redéfinition du territoire ?

Les projets liés à l'ESS peuvent réinventer les limites territoriales. Les acteurs de l'ESS du Pays Basque ont créé un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) dans le Sud de l'Aquitaine qui implique différentes activités : formation, aide à la création d'entreprises, mobilité, etc. L'intérêt de cette initiative est de mobiliser plusieurs représentations et usages du territoire qui coexistent. En reprenant la typologie de Jean-Daniel Chaussier présentée plus haut, on constate que le territoire du projet Sud Aquitaine :

- bouscule le territoire-sujet culturel en incitant les acteurs basques de l'ESS à repenser leurs actions collectives au-delà du seul Pays Basque ;

- interroge le territoire agent du politique puisqu'il dépasse les limites politico-administratives ;
- questionne le territoire économique car l'originalité du PTCE est d'établir des relations de coopération entre acteurs de l'ESS et acteurs de l'économie de marché, en créant un lien entre identité territoriale, économie et solidarité locales.

Par conséquent, l'ESS peut être une modalité de lutte contre les inégalités dans les territoires, en unissant les acteurs autour d'un objectif commun, et éventuellement en adaptant les contours du territoire au projet.

DES DYNAMIQUES COLLECTIVES DANS LES TERRITOIRES POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Table-ronde

Cette table-ronde interroge le jeu d'acteurs, les rôles et les alliances dans les territoires. Fin 2018, le programme CAAC poursuivra des questionnements, expérimentations et travail de capitalisation sur ce sujet, dans une logique de dialogue et de coopération entre différents acteurs. La réflexion s'articule autour de trois thèmes :

- quel est le rôle de chaque acteur (collectivités, entreprises et OSC) dans la lutte contre les inégalités, selon son objet social ? Quelle est son expérience de collaboration multi-acteurs dans son territoire d'intervention ?
- En quoi la lutte contre les inégalités est un enjeu commun entre acteurs d'un même territoire ? L'objectif de réduction des inégalités peut-il permettre cette collaboration ?
- Dans le contexte actuel qui fait « bouger les lignes » (cf. cadrage de la journée), quelle est la plus-value des OSC dans la lutte contre les inégalités ? Quels points communs et quelles différences sur ces questions relève-t-on dans leurs contextes d'intervention au Nord et au Sud ?

Intervenants :

- **Yvonnick Huet**, directeur général – Agrisud International
- **Thomas Melonio**, directeur des partenariats – Agence Française de Développement
- **Laure Decouvelaere**, déléguée générale – Fondation de France Nord
- **Hugo Bevort**, directeur des stratégies territoriales – Commissariat Général à l'Egalité des Territoires
- Animation : **Marc Lévy**, directeur de la prospective, Gret



La lutte contre les inégalités : un enjeu commun pour les bailleurs et l'État

Les ODD sont universels, concernent tous les acteurs et tous les pays. Ils posent un cadre pour travailler ensemble. L'ODD 10 « inégalités réduites » interroge si la lutte contre les inégalités est un enjeu partagé entre les acteurs des territoires et le rôle de chacun : collectivités territoriales, entreprises, organisations de la société civile, citoyens et fondations.

L'État : d'une posture "top down" au "bottom up"

Pour Hugo Bevort, la France est entrée dans un nouvel âge des inégalités : après 50 ans de convergence des régions françaises, on assiste pour la première fois à un mouvement de divergence, avec une forte concentration des richesses dans certaines métropoles, créant d'importantes disparités territoriales. Face à cette situation inédite, les réponses locales sont pertinentes pour s'adapter aux particularités de chaque territoire, d'où la nécessité d'une forte décentralisation de l'action de l'Etat.

L'évolution du rôle de l'Etat se traduit dans un premier temps par l'existence depuis 2017 d'un ministère de la Cohésion des territoires et non plus de l'Égalité des territoires : pour garantir l'égalité des chances des individus il convient de travailler sur une cohésion entre les différents territoires en France. L'État est garant de cette cohérence et de cet équilibre afin que Paris comme les métropoles ne captent pas toutes les richesses. Néanmoins la manière de poursuivre cet objectif a évolué, car le rôle de l'État a changé. L'intérêt général se définit avec tous les acteurs locaux. On assiste au développement de processus itératifs et « bottom up », c'est-à-dire que les dynamiques très localisées expérimentent la « faisabilité » des projets pour qu'ensuite l'État et les collectivités s'en inspirent dans le cadre de politiques publiques.

« L'État n'a plus le monopole de la définition de l'intérêt général et de la lutte contre les inégalités. C'est un processus de co-construction avec tous les acteurs des territoires. »

Hugo Bevort, CGET

A ce titre, le rôle de la puissance publique est d'animer les réseaux d'acteurs et de créer les conditions pour qu'émergent ces projets co-construits de lutte contre les inégalités. Par exemple, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) développe avec la Fonda⁶ le « Carrefour des innovations sociales », une plate-forme qui répertorie les initiatives impliquant différents types d'acteurs au niveau local, afin de favoriser l'émergence de communautés d'acteurs et de voir les dynamiques déjà présentes dans les territoires. Cette initiative montre que la puissance publique agit dans une logique d'ensemblier, de mise en relation des acteurs par rapport à des dynamiques déjà existantes, pour encourager leur travail en commun et essaimer leurs projets. Son rôle n'est plus de prescrire la façon de développer les territoires selon un schéma unique.

Yvonnick Huet ajoute à ce constat une dimension internationale en rappelant l'importance de la coopération décentralisée. Elle permet d'établir des diagnostics territoriaux et des cadres d'échanges, avec une valeur ajoutée venant du Sud pour enrichir les territoires du Nord. Elle présente aussi l'avantage de s'inscrire sur la durée.

⁶ <https://fonda.asso.fr/>

Les coalitions d'acteurs encouragées par les bailleurs

Les bailleurs promeuvent de plus en plus la nécessaire coalition d'acteurs dans les territoires pour lutter contre les inégalités. L'échelon local est unanimement reconnu comme pertinent pour mener une action avant d'envisager son expansion ou sa diffusion. L'Agence Française de Développement préconise ces solutions en réponse à une certaine baisse des engagements des collectivités territoriales. Par ailleurs, l'AFD fait le choix dans son nouveau plan stratégique de soutenir des actions qui renforcent le lien social, en dépassant une lecture économique de la réduction des inégalités et de la pauvreté⁷. Pour cela, 30 % des dons accordés par l'AFD l'année dernière ont été mis en œuvre par des OSC, qui peuvent être plus à même que l'État d'être en lien avec certaines populations marginalisées.

La Fondation de France a initié une expérimentation dans le Pas-de-Calais – bassin minier et territoire fragilisé – via son programme « Dynamiques territoriales⁸ ». Des équipes permanentes et bénévoles favorisent le lien avec les habitants pour les accompagner dans la formulation des projets qui leur tiennent à cœur. Le programme comprend des possibilités de financement de projets citoyens par la Fondation et leur confère ainsi un nouveau pouvoir d'agir. Les habitants reprennent confiance en eux, des ressources locales sont mobilisées et donnent lieu à une dynamique territoriale grâce au soutien d'une soixantaine de micro-initiatives. Cette expérimentation a depuis été mise en œuvre dans d'autres régions en France.

La stratégie des bailleurs est d'encourager et appuyer les coalitions d'acteurs dans les territoires comme mode opératoire pertinent dans la lutte contre les inégalités, via des initiatives adaptées aux contextes locaux.

Le dialogue entreprises-organisations de la société civile, indispensable à la lutte contre les inégalités

Les entreprises : financeurs et acteurs

Aujourd'hui, les entreprises prennent de plus en plus part à la définition de l'intérêt général et participent à la solidarité internationale à travers des fondations ou le développement de programmes. De même, la puissance publique tente via la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) de mettre ces enjeux à l'ordre du jour du Medef, afin de leur faire prendre conscience de l'impact qu'elles peuvent avoir sur le développement économique et social de leur territoire. Le CGET travaille à la construction d'un référentiel commun entre les entreprises et l'État pour être en mesure de qualifier la notion « d'empreinte territoriale ».

Les entreprises sont perçues comme des acteurs pertinents et importants pour résoudre les problématiques liées aux inégalités dans les territoires ; cela implique de pouvoir dialoguer avec tous les acteurs. Dans cette logique, entreprises et associations peuvent être à l'origine de projets fructueux pour les populations et les territoires. L'exemple du projet mené par Agrisud en partenariat avec le Club Med au Cap Skirring au Sénégal est probant. Agrisud travaille avec le Club Med, notamment avec son service achats, afin que l'entreprise puisse s'achalander auprès d'agriculteurs locaux et pondérer des inégalités provoquées par son implantation sur le territoire. Agrisud travaille également avec les agriculteurs pour qu'ils puissent être en capacité de négocier et fournir des produits répondant aux attentes du Club Med (qualité, régularité, prix acceptable). Cet objectif a été atteint : aujourd'hui, les productrices sénégalaises négocient directement avec le Club Med, gage de la pérennité de

⁷ <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2018-08-12-02-10/strategie-afd-2018-2022.pdf>

⁸ <https://www.fondationdefrance.org/fr/dynamiques-territoriales>

l'action. Dans ce cas précis, l'entreprise joue le rôle d'acteur de développement économique du territoire permettant d'atténuer les inégalités.

Enfin, l'exemple du programme de la Fondation de France Nord dans le Pas-de-Calais met en lumière un autre rôle que les entreprises peuvent endosser. Un bailleur social du territoire s'est montré intéressé et s'est impliqué dès le commencement de l'expérimentation, en cofinçant des initiatives citoyennes. Aujourd'hui ce bailleur social a initié la création d'un collectif d'entreprises du territoire autour du programme, et une fondation rassemblant neuf d'entre elles s'est créée sous l'égide de la Fondation de France. Pour ce bailleur social, contribuer à la création de lien social et à l'amélioration des conditions de vie des habitants fait sens par rapport à son objet social et peut avoir un impact très positif pour sa structure.

Le rôle d'ensemblier des OSC confirmé

Les OSC jouent un rôle primordial dans la lutte contre les inégalités dans les territoires. Elles peuvent d'une part être des appuis opérationnels dans le cadre de coopérations décentralisées, comme c'est le cas d'Agrisud pour la région Nouvelle Aquitaine. Elles sont alors maîtres d'œuvre et apportent leur expertise technique et leurs connaissances des dynamiques territoriales.

Elles peuvent aussi jouer le rôle d'ensemblier et d'animateur de coalition pluri-acteurs. Pour la coopération décentralisée de la région Aquitaine avec une région des hauts plateaux malgaches (l'Itasy), Agrisud a participé à la phase de diagnostic territorial puis d'action-pilote. Des acteurs de la recherche, des financeurs et des acteurs locaux ont été mobilisés afin de réduire les inégalités par la professionnalisation de l'agriculture dans une région très affectée par le changement climatique. Huit ans plus tard, 10 000 familles peuvent vivre dignement de leur activité via l'agro-écologie, grâce à la mobilisation de tous ces acteurs.

La lutte contre les inégalités fait partie de l'ADN des OSC qui, par leur capacité d'ensemblier et de mobilisation des acteurs du territoire, peuvent gagner en efficacité et en impact social. Au vu des résultats de ces expériences, nous pouvons en conclure que les alliances pluri-acteurs sont pertinentes pour l'atteinte des ODD sur les territoires.

CLÔTURE DE LA JOURNÉE



Aurore Brachet, Via le Monde

« La question du pluri-acteur est complexe, lorsque l'on rencontre l'autre nous sommes « altérés » c'est-à-dire nous sommes différents. Et c'est cela qui est intéressant dans la démarche de territoire à territoire en pluri-acteurs c'est de l'envisager autrement ; c'est une démarche qui altère les acteurs. »

Patricia Huyghebaert, Gret

« Cette journée nous a permis de secouer les idées reçues et nos perceptions notamment sur la posture de l'Etat. Je vois le programme CAAC comme un processus évolutif. De ce fait il faudra décanter tout cela pour atterrir et voir ce qui nous unit, afin d'avoir un positionnement plus précis et fin. »



Sylvie Capitant, Iedes

« Il y a beaucoup de convergences entre le monde académique et le monde professionnel, nous nous parlons. Cette journée a essayé d'aller au-delà des termes génériques et nous avons vu qu'en fonction des acteurs, les acceptations sont différentes. »

Yves Le Bars, président du CFSI



Cette journée a montré un très bel équilibre entre la découverte de projets et des débats pertinents. Nous ne pouvons plus continuer comme avant car les trois grandes familles d'acteurs qui travaillent sur l'action publique et économique se retrouvent confrontées à des mutations importantes :

- une place montante des acteurs locaux avec une forte politique de décentralisation et une pertinence de l'échelon local pour lutter contre les inégalités en coalition d'acteurs ;
- une volonté des entreprises de jouer un plus grand rôle dans la mise en œuvre de l'intérêt général, les OSC doivent les aider à bouger dans ce sens ;
- les OSC, actrices de la coopération, ont une opportunité de changer leurs pratiques et d'entrer dans une démarche de coopération de territoire à territoire en refusant les hiérarchies dictées par le passé colonial.

Par conséquent, il est nécessaire de dépasser les enjeux communs pour aller vers des enjeux partagés : non seulement analyser ces enjeux, mais aussi travailler ensemble avec l'ambition partagée de construire plus de solidarité internationale ici et là-bas. Il faut poursuivre selon la méthode prônée par le programme Coopérer autrement en acteurs de changement, c'est-à-dire soutenir des initiatives innovantes ponctuées par des temps d'échange, d'analyse et de production de connaissances. Cette dynamique pourra être poursuivie et approfondie en y associant les acteurs de la recherche et de la formation, dans les territoires du projet.

ANNEXE : RELIER L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL : QUAND LES SOLUTIONS NAISSENT SUR LES TERRITOIRES

Foire aux initiatives

La foire aux initiatives, expérimentée pour la première fois dans le cadre d'un séminaire CAAC, croise des opérations pilotes du programme⁹ avec des initiatives d'autres acteurs. Ils ont en commun de pratiquer déjà dans leur domaine la reconfiguration des rôles et des liens pluri-acteurs, en France et à l'étranger, pour dynamiser les territoires. Autant d'occasions pour échanger librement avec ces porteurs de projets nationaux et internationaux.



⁹ https://www.cfsi.asso.fr/sites/www.cfsi.asso.fr/files/toutes-les-fiches-par-ordre-alphabetique_0.pdf

Ce tableau présente les projets de la foire aux initiatives. Le comité de préparation du séminaire tient à remercier tous les intervenants qui se sont prêtés au jeu, les membres du CFSI et leurs partenaires, et tout particulièrement les autres acteurs : Caroline Neyron pour le Mouves, Nadreddine Nagga pour la Jeune chambre économique française, Vincent Le Brech pour l'Agence France Entrepreneur et Marie-Senia Toullec pour le CoLAB.



La santé et la sécurité au travail dans l'industrie de la banane *France - Amérique centrale et latine*

Des échanges entre des syndicats français et syndicats de 8 pays d'Amérique centrale et d'Amérique latine sont menés pour améliorer les capacités des représentants syndicaux des travailleurs de la banane, établir une campagne de plaidoyer en faveur de la ratification de la Convention 184 de l'OIT et sensibiliser les consommateurs français sur les questions d'utilisation des pesticides de synthèse dans l'agro-industrie de la banane.



Relier l'économique et le social *France*

Le Mouves est un réseau militant qui représente et fait grandir l'ensemble des entrepreneurs sociaux en France pour mettre l'économie au service de l'intérêt général à travers la réponse aux besoins des entrepreneurs sociaux dans les territoires et la mobilisation de la société civile, pour que chacun puisse être acteur de la transition économique, écologique et sociale.



Dispositifs innovants pour la formation et l'insertion professionnelle *France - Tchad*

Au Tchad, l'objectif est de consolider une plateforme déjà existante qui regroupe les pouvoirs publics et des organisations de la société civile engagées dans l'insertion professionnelle des jeunes. Les échanges de pratiques avec la France renforceront les OSC afin qu'elles puissent mettre en œuvre un plaidoyer efficace auprès des pouvoirs publics.



Un réseau de jeunes citoyens au service des innovations *France*

La Jeune chambre économique française (JCEF) a pour vocation de contribuer au bien-être de la Cité et de ses individus par la mise en place de projets d'ordre social, économique, culturel et communautaire.



Dynamique sociale autour d'un centre collectif d'activité économique *Mali*

L'objectif est de développer le territoire de Koutiala au Mali grâce à une électricité de qualité et de quantité, adaptée aux activités des entreprises et de nouveaux services, produite à partir d'énergies renouvelables. La zone d'électrification créée met en lien les pouvoirs publics, les TPE (très petites entreprises) et les populations. Le Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités (Geres) et l'association malienne d'éveil au développement durable (AMEDD) entendent essayer ce modèle dans d'autres communes maliennes.



Entreprendre dans les territoires fragiles *France*

L'Agence France Entrepreneur (AFE) a pour objet de renforcer et mieux coordonner l'action nationale et locale en faveur de l'entrepreneuriat, prioritairement en faveur des territoires fragiles et d'informer et d'orienter les porteurs de projet et entrepreneurs, de promouvoir l'entrepreneuriat à travers une stratégie nationale de soutien à l'entrepreneuriat.



Les migrants : acteurs et vecteurs de l'économie solidaire *France - Mali*

Grâce à une mise en lien des territoires, l'objectif est que les acteurs maliens développent les valeurs de l'ESS comme moyen d'insérer économiquement des populations et qu'en France, des porteurs de projets issus de la migration s'intègrent dans les réseaux existants de l'ESS.



Coopérer en pluri-acteurs au service de l'innovation *France - Afrique de l'Ouest*

CoLAB est un programme développé par l'IRD, MakeSense et Bond'innov dont l'objectif est de faire émerger des collaborations entre des acteurs différents (recherche, entrepreneurs, ONGs, organisations internationales, etc.) pour répondre aux ODD sur les territoires du Nord et du Sud.

LISTE DES ACRONYMES

AFD : Agence Française de Développement

AFE : Agence France Entrepreneur

AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

AMEDD : Association malienne d'éveil au développement durable

CAAC : Coopérer autrement en acteurs de changement

CFSI : Comité Français pour la Solidarité Internationale

CGET : Commissariat général à l'égalité des territoires

CGT : Confédération générale du travail

CIT : Cadre d'intervention transversal

EACD : Egyptian Association for Comprehensive Development

ESS : Economie sociale et solidaire

Geres : Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités

IRG : Institut de recherche et débat sur la gouvernance

JCED : Jeune chambre économique française

MFR : Maison familiale rurale

ODD : Objectifs du développement durable

OIT : Organisation internationale du Travail

ONG : Organisation non gouvernementale

OSC : Organisation de la société civile

PTCE : Pôles territoriaux de coopération économique

RRMA : Réseau régional multi-acteurs

RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

SCIC : Sociétés coopératives d'intérêt collectif

SMA : Structuration du milieu associatif

YCID : Yvelines coopération internationale et développement



COMITÉ FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32, rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

